

COMMUNE DE LE LYAUD

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize décembre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune du LYAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph DÉAGE, Maire.

Etaient présents : DUBOULOZ Hubert, FILLON Murielle, PERNIER Luce, VULLIEZ André, JACQUEMOT André, BEL Louis, NEPLAZ Véronique, CORBÉ-COUEDÉL Corinne, CORNIER Dominique, BUFFET Josette, DEVILLE Marie-Jo, TOURNIER-DANIEL Benjamin.

Excusés : MEYNET Jean-Yves, EHRY Jean-Marc, HEBERT Florence, VALLET Stéphanie, BON Émilie, JORDAN Nermine.

M. DUBOULOZ Hubert, a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : 11/12/2024

Ouverture de séance : 20h00

Clôture de séance :

Monsieur le Maire ouvre la séance en présentant l'ordre de jour et ajoute le point suivant : Budget Principal : Décision Modificative n° 04.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 04 novembre 2024

Le Procès-Verbal de la séance du 04 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

Incorporation d'immeuble dans le domaine communal

A l'issue de la procédure d'acquisition de bien sans maître, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'intégrer le bien cadastré AB n° 45 dans le patrimoine communal.

Convention de groupement de commandes : opération « Les Devants »

Monsieur le Maire explique l'intérêt de constituer un groupement de commandes avec le SYANE et Thonon Agglomération pour réaliser les travaux suivants sur la « Route des Devants » :

- Enfouissement des réseaux secs, à réaliser par le SYANE
- Renforcement et renouvellement du réseau d'eau potable, mise en séparatif et extension du réseau d'assainissement, à réaliser par THONON AGGLOMERATION
- Goudronnage à réaliser par la COMMUNE DE LE LYAUD

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de constituer ce groupement de commandes, autorise Monsieur le Maire à signer la convention et nomme :

- Joseph DEAGE, membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres
- Hubert DUBOULOZ, membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres.

Budget Principal : Décision Modificative n° 04

La commune doit rembourser un trop perçu d'une Taxe d'aménagement et il est nécessaire d'inscrire des crédits au compte 10226 pour mandater cette dépense.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder à la Décision Modificative n° 04 suivante :

Section d'investissement :

Article 10226 (dépenses) : + 49 231,38 €

Article 2152 (dépenses) : - 49 231,38 €

Questions diverses

Remerciements : Monsieur le Maire remercie les membres de la commission des aînés pour l'organisation du repas des aînés avec un total de 135 participants. Tout le monde est reparti très satisfait de la journée.

Monsieur le Maire remercie les membres de la commission animation pour la fête de la lumière, toujours très appréciée par les enfants.

Travaux : Monsieur le Maire fait le point sur les divers travaux en cours sur la commune : rénovation maison Fillon et égoûts.

Les employés du SIVOM ont mis en place un nouveau jeu au Champ Dunand, qui sera opérationnel au printemps.

Frelons asiatiques : un nouveau nid de frelons asiatiques a été détruit sur le secteur des Mouilles.

Bus urbain : les travaux d'aménagement de l'arrêt de bus débuteront la 5^{ème} semaine de l'année 2025.

Stationnement : Monsieur VULLIEZ fait part des difficultés de stationnement dans le village, notamment « Chemin des Derrys ».

Don du sang : Monsieur VULLIEZ informe que l'organisme du Don du Sang est intervenu auprès des élèves de CM1 et CM2 ; un article de la part de ces élèves sera édité dans le prochain bulletin communal.

Monsieur VULLIEZ informe que les élèves ont été très intéressés par cette intervention.

Cross des Hermones : Monsieur VULLIEZ dresse le bilan de la course pédestre 2024 :

Dépenses : 9 600,00 €

Recettes : 9 300,00 €

Déficit : 300,00 €

Monsieur le Maire et la commission remercient tous les donateurs.

Point sur les travaux à prévoir :

- Arbres secs au Voua Bénit : les sapins secs au Voua Bénit vont être coupés
- Dégâts causés par la tempête du mois de novembre : suite aux dégâts de la tempête, le virevent du toit de l'église a été complètement changé.
- Monsieur CORNIER demande à ce que l'on reprenne les marquages au sol sur les voiries ; cela sera effectué au printemps
- Le poteau cassé « Rue du Sommetant » sera remplacé

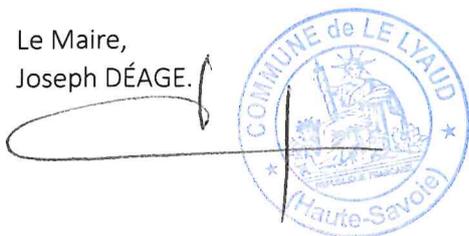
Agenda :

12 janvier 2025 : vœux du Maire

06 avril 2025 : Mystère au village

Le Lyaud, le 17 décembre 2024

Le Maire,
Joseph DÉAGE.



Le secrétaire de séance,
Hubert DUBOULOZ.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hubert Dubouloz', is written over the text.